

APPEL DE LA COORDINATION NATIONALE ETUDIANTE REUNIE A RENNES II LES 14 ET 15 FEVRIER

NON A LA CASSE DE L'UNIVERSITE PUBLIQUE ET DE NOS DIPLOMES !

Nous, étudiants de 63 universités réunis en coordination nationale à Rennes les 14 et 15 février, appelons à amplifier la mobilisation sur les universités par la grève réelle et reconductible des étudiants.

Les enseignants chercheurs exigent le retrait du projet de décret qui vise à transformer profondément leur statut. Cette réforme fait de l'enseignement une sanction. Cela va réduire considérablement la qualité des enseignements, donc celle de nos diplômes et donc celle de nos conditions de travail. L'enseignement supérieur est frappé par une série d'attaques majeures. Depuis plusieurs années et en particulier depuis l'adoption en catimini de la Loi LRU en 2007, contre laquelle s'était mis en place une forte mobilisation étudiante, une série de mesures visent à transformer profondément l'enseignement supérieur. Les objectifs de la classe dirigeante sont simples : soumettre les universités à des logiques de compétitivité, de rentabilité, les mettant en concurrence les unes avec les autres, les obligeant à recourir aux financements privés.

Nous, étudiants mobilisés, refusons la privatisation des universités et la soumission aux intérêts privés, nous refusons le développement d'un enseignement supérieur à deux vitesses. Nous refusons de nous voir délivrer des diplômes qui ne protègent pas dans le monde du travail et qui conduisent à la précarité. Nous ne serons pas de la chair à patrons.

La LRU est le cheval de bataille commun aux étudiants enseignants et personnels. C'est derrière le mot d'ordre de l'abrogation de la LRU que le mouvement pourra s'unifier. Face aux attaques actuelles contre l'enseignement supérieur, nous devons bloquer les suppressions de postes et exiger le retrait des réformes suivantes :

- **la LRU**
- **celle dite du recrutement et de la formation des enseignants**
- **celle dite de l'allocation des moyens**
- **celle du statut des enseignants chercheurs**
- **celle du contrat doctoral unique**

Le mouvement contre le CPE et la Loi sur l'égalité des Chances a

démontré que seule la lutte paie. La mobilisation en cours démontre la volonté de ne pas laisser passer la casse du service public d'enseignement supérieur. Les étudiants doivent s'engager dans la lutte pour défendre les facs, les diplômes et les conditions d'études. Pour gagner sur l'ensemble des revendications, nous avons besoin de généraliser la mobilisation étudiante, de la doter de revendications propres sur lesquelles il est possible de gagner. La semaine qui vient doit permettre de faire passer la mobilisation étudiante d'une mobilisation de solidarité passive à une grève majoritaire, réelle et active des étudiants, seule à même de stopper la logique de libéralisation et de casse du service public d'enseignement supérieur. Aujourd'hui, nous devons amplifier la mobilisation étudiante par la grève, les manifestations, la convergence des luttes.

La mobilisation étudiante doit se poursuivre dans la perspective de généraliser la grève à d'autres secteurs. Après la réussite de la journée de grève et de manifestation du 29 janvier, nous appelons au soutien de toutes les luttes en cours. Nous appelons d'ors et déjà à la nouvelle journée de grève et de manifestation interprofessionnelle à l'appel des syndicats de salariés le 19 mars prochain.

Sans attendre, nous devons poursuivre la grève étudiante, c'est-à-dire la cessation totale et reconductible des cours. Nous appelons à une journée nationale d'action étudiante le Mardi 17 février, nous appelons à une journée nationale de grève et de manifestation étudiante le Jeudi 19 février.

- **Retrait de la réforme des concours d'enseignement dit de masterisation**
- **Retrait du décret de l'allocation des moyens**
- **Non aux suppressions de postes dans la fonction publique. Recrutement massif dans l'éducation**
- **Retour du cadrage national des diplômes et reconnaissance des diplômes nationaux dans les conventions collectives**
- **Pour la mise en place d'un véritable système d'aide sociale étudiant basé sur des critères sociaux**